

Association TERRES DU LARZAC
TERRES DE BIODIVERSITÉ - TERRES DE PAYSANS
Association loi du 1er juillet 1901 - Numéro RNA : W342006125
Siège social : Mairie de Sorbs – 34520 Sorbs

Objet : SOLARZAC - Contribution à la concertation 2021

La stratégie d'utiliser des opportunités foncières pour implanter, à marches forcées, dans des régions à faible peuplement humain, de grosses unités/usines industrielles de production d'énergies renouvelables, en particulier à base de panneaux photovoltaïques au sol, du type Arkolia-Solarzac à Calmels, est à dénoncer radicalement.

Pour nous, partisans de la montée en puissance de ces nouvelles sources d'énergies, il va de soi que l'on ne peut accepter de tels projets destructeurs de « terroirs vivants » de haute valeur patrimoniale.

L'implantation de ces systèmes de production énergétique doit se faire dans le cadre de réflexions concertées avec les citoyens et les collectivités, à travers des programmes guidés par des objectifs de long terme et de proximité des besoins à couvrir, et au service des communautés et non du principal, voire seul, intérêt financier.

La localisation des installations ne peut se faire, au sol, que sur les nombreuses parcelles déjà fortement impactées par les activités humaines (délaissés et stériles miniers, parkings, friches industrielles, etc..) et plutôt en priorité sur les toitures des bâtiments présentant les caractéristiques adéquates.

Nous ne pouvons plus nous permettre de détruire, au nom de « l'écologie industrielle », les dernières régions où une biodiversité, en « chute libre » partout, d'après les constatations les plus récentes des scientifiques, est encore relativement riche et préservée.

Le Larzac est une des plus magnifiques de ces zones à fort potentiel naturel et agricole.

Dans les années 1970, une lutte opiniâtre des paysans et des citoyens, attachés à l'intégrité de ce Causse Majeur, a permis d'empêcher l'accaparement de milliers d'hectares par l'armée sur sa partie aveyronnaise et a débouché sur des aménagements fonciers favorables à l'agriculture.

Espérons que notre action collective, pacifique, mais déterminée, rencontre un succès comparable !

Vous trouverez sur notre site :
[https:// terresdularzac.org](https://terresdularzac.org)

les raisons et les arguments de notre détermination face à ce projet, ainsi que les motions des associations et des collectivités qui nous soutiennent.

A Sorbs, le 03 décembre 2021
Pour le CA, le Président.